Attentes budgétaires pour les familles québécoises

MONTREAL, le 11 mars 2008 - À la veille de la présentation du Budget québécois, la Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles réitère ses demandes afin que les familles québécoises puissent bénéficier d'espaces de soutien communautaires et de services de garde éducatifs de qualité.

- L'engagement pris par le gouvernement de créer 20 000 nouvelles places en services de garde éducatifs à la petite enfance, et d'y consacrer 200 M$, devra être formalisé par une annonce budgétaire conséquente qui permettra aux Centres de la petite enfance de relever le défi de développer ces places sans délai et en concordance avec les besoins des parents et de leurs jeunes enfants ;
- Quelque 200 organismes communautaires Famille offrent annuellement du soutien à plus de 100 000 familles québécoises. Le financement public de ces organismes demeure pourtant dérisoire et bien en deçà des normes établies par l'Etat dans sa politique de soutien aux organismes communautaires. Une somme de 15 M$ supplémentaire devra être injectée afin que les organismes communautaires Famille reçoivent un financement adéquat pour réaliser leur mission ;
- Pour être en mesure d'offrir aux 220 000 élèves inscrits dans un service de garde et à leurs familles, des services de qualité et accessibles sur l'ensemble du territoire, il est absolument nécessaire qu'un financement adéquat leur soit assuré. Non seulement les services de garde doivent-ils compter sur des infrastructures de base (locaux, ratio, matériel, équipement, etc.) mais, il est urgent qu'ils puissent bénéficier d'un personnel plus qualifié, comme le recommandait le Conseil supérieur de l'éducation en 2006. La Coalition espère donc que des crédits soient alloués au ministère de l'Education, du Loisir et du Sport afin de répondre à ces besoins ;
- En appui aux municipalités et MRC du Québec, la Coalition recommande enfin au Gouvernement du Québec de reconduire, pour trois ans, le programme de soutien financier à l'élaboration de politiques familiales municipales (PFM), et ce, pour un montant minimum de 1,2 million de dollars par année. Par ailleurs, ce programme renouvelé pourra ainsi mieux répondre aux besoins des communautés locales en matière de suivi de ces plans d'action.

La Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles rassemble les grands réseaux communautaires, féministes, syndicaux, municipaux et d'économie sociale ainsi que les acteurs offrant des services de garde éducatifs, pour la petite enfance comme en milieu scolaire.

La Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles regroupe les organismes suivants :
- Association des enseignantes et enseignants en technique d'éducation à l'enfance (AEETEE);
- Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ);
- Association du personnel cadre des centres de la petite enfance du Québec (APCCPE);
- Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE);
- Carrefour action municipale et famille (CAMF);
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ);
- Chantier de l'économie sociale du Québec;
- Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) ;
- Confédération des syndicats nationaux (CSN);
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT);
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ); Fédération des femmes du Québec (FFQ);
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF).